

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/03/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Vote
A l'unanimité
Pour :
Contre :
Abstention :

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous Préfecture
Le : 27/03/2023
Et
Publication ou notification du :
27/03/2023

L'an 2023, le 16 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Grangermont s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame GOFFINET Stéphanie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/03/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/03/2022.

Présents : Mme GOFFINET Stéphanie, M. DUFOUR Christian, M. GILLET Pascal, M. LANGLOIS Jean-François, M. GELLY Vincent, M. BOULAY Gérard, M. GOFFINET Yan, M. CARBONNIER Christophe, Mme GUESDON Denise.

Pouvoirs : M. VINCENT Éric donne pouvoir à M. DUFOUR Christian

Absents : Mme LAMOUR Stéphanie

A été nommé secrétaire : M. DUFOUR Christian

N° 2023_D_12

VALIDATION SITE INTERNET

Madame le maire présente aux élus le devis du nouveau site. Le devis de ARTIFICA d'un montant de 1 310.40 € TTC comprend l'abonnement annuel de 531.00 € HT ainsi que la création du compte et la formation des utilisateurs pour 390.00 € HT. Le coût de la 1^{ère} année est donc de 889.20 € TTC et 4221.20 € TTC les années suivantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise ARTIFICA d'un montant de 741.00 € HT soit 889.20 € TTC pour cette prestation,
- **AUTORISE** le maire à signer le devis,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, 16/03/2023
Le Maire,
Stéphanie GOFFINET

Le Secrétaire de séance
Christian DUFOUR

